

que cette grande république occidentale participa à la création de la Société des Nations, de vieux pays comme l'Angleterre et la France, et les nouvelles républiques du continent américain ainsi que d'autres pays de différentes parties du monde qui n'étaient pas constitués en républiques comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada, accueillirent cette décision avec la plus grande joie parce qu'ils y voyaient le premier effort mondial de quelque importance pour obtenir la sécurité collective. Il ne faut pas oublier non plus que la première assemblée de la Société des Nations fut convoquée et ouverte par le président des Etats-Unis d'Amérique.

Par la suite, quand le Sénat américain rejeta le traité de Versailles et le pacte tout à la fois, il changea l'état de choses qui existait à ce moment-là et la Société même se trouva face à face avec une situation que n'avait connue jusqu'alors aucune nouvelle organisation dont le mécanisme venait d'être mis en branle. Si la Société a échoué, et elle a échoué lamentablement sur bien des questions à cause surtout, comme je l'ai dit, de l'abandon, dans l'intervalle, de ceux à qui elle devait le jour, elle n'en a pas moins rendu certains services. Donc, il n'y a aucune raison, d'après moi, pour que le monde, en adoptant un nouveau plan, ne puisse pas déclarer encore une fois qu'il est bien décidé de faire régner la paix parmi les démocraties de la chrétienté, et nous pourrions peut-être encore, en faisant des arrangements en vue d'obtenir la sécurité collective, permettre aux nations du monde de progresser en paix. C'est mon avis. Je ne suis pas encore pessimiste au point de croire que la Société, à la suite de ce qu'elle a pu accomplir au cours des seize dernières années, malgré les difficultés des débuts, ne saurait plus dans les circonstances générales actuelles créer l'organisme de sécurité collective qui permettra aux hommes de consacrer leur temps, leurs forces et leurs ressources au paisible développement de leurs pays.

Et à cette fin, monsieur l'Orateur, j'ai encore foi en une société des nations. Je ne fus jamais un chaud partisan de la Société des nations après que les Etats-Unis eurent rejeté les traités de paix et le Covenant. J'avoue tout de suite que j'en conçus alors de graves inquiétudes et je doutai fort que l'on puisse espérer voir la ligue fonctionner avec succès. Mais l'Angleterre et la France lui conservèrent leur appui, de concert avec les autres nations du monde. L'Allemagne se mit de la partie, puis s'en alla; le Japon se retira; quelques pays de l'Amérique du Sud démissionnèrent, mais la Société n'en continua pas moins de soutenir son rôle sur un théâtre beaucoup plus restreint.

Je crois que le comité qui s'occupe actuellement de la chose, et dont le Canada fait partie, avec l'appui des Canadiens et des représentants du Commonwealth des nations britanniques, confiants comme ils le sont dans un énergique déploiement de vigueur et d'esprit de coopération pour assurer la sécurité des nations, saura mettre sur pied l'organisme susceptible de détourner les hommes de la recherche de moyens de destruction pour s'occuper plutôt de découvrir les méthodes utiles au développement paisible de leurs pays.

Je suis de ceux qui, même dans l'opposition, se réjouissent de la prospérité de notre pays. Je dirai à mes honorables amis d'Essex-ouest (M. McLarty) et de Gloucester (M. Veniot) que la prospérité du Canada, tout comme la prospérité des autres nations de l'univers, s'est d'abord manifestée en 1934 et a duré toute cette année-là. Elle s'accrut en 1935 et bien davantage en 1936, mais l'amélioration de 1935 par rapport à 1934 ne différa pas sensiblement de celle de 1936 par rapport à 1935. Un relevé des statistiques laisse voir que le Canada est en excellente posture, mais loin d'occuper le premier rang, et démontre que nous avons marché à la même allure que les autres pays du monde dans la voie d'un relèvement partout manifeste. Notre commerce s'est développé. Dans la mesure où nous avons ouvert notre marché aux autres pays, notre gouvernement a pu fournir un stimulant au commerce d'importation. Dans la mesure où d'autres pays ont facilité l'accès de leurs marchés à nos produits, les gouvernements de ces pays ont contribué à ce résultat. Mais il est oiseux de déclarer qu'il faut attribuer l'état actuel des affaires à l'initiative d'un gouvernement quelconque. Je me réjouis de la situation du moment. Elle existe en Nouvelle-Zélande: elle existe en Australie; elle se manifeste de façon étonnante en Afrique-du-Sud, et beaucoup plus marquée qu'en notre pays. Elle se retrouve en Grande-Bretagne, où elle est de beaucoup plus caractérisée qu'au Canada, principalement à cause de la fabrication des munitions et des armements.

C'est un motif de satisfaction de constater l'état de choses actuel, l'accroissement général du commerce international et l'amélioration universelle dans les affaires, autant pour moi et pour tous ceux qui siègent à mes côtés que pour ceux qui nous font face, mais je crois qu'ils se rendront compte, à l'analyse, que l'étendue des progrès réalisés que l'on puisse attribuer spécifiquement à une législation quelconque est extrêmement restreinte. Puisqu'à d'autres moments, nous aurons amplement l'occasion de discuter ces questions par le menu, j'en mets l'examen à plus tard, mais